



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

*Conseil municipal du 3 février 2026*

*Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants.*

*Article L2312-1 Code général des collectivités territoriales*

*« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article [L. 2121-8](#). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »*

*Les éléments budgétaires de ce débat seront tenus à la disposition du public et mis en ligne sur le site internet de la mairie. Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril.*

## CONTEXTE GENERAL : L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

Source : Eurostat, Natixis, INSEE

### Monde : la croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs

Il est prévu pour les deux prochaines années, une croissance mondiale en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3,0 % en 2024.

Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé. En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane).

Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026). En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US. Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %.

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen-Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs aux attentes.

## Zone euro : une croissance en ordre dispersé

### Croissance

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1 er semestre 2025. La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

### Inflation

L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de flétrir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz. L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.

## France : budget 2026 : une route semée d'embûches

### A. CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Le contexte macroéconomique est marqué par un climat d'incertitude économique élevée, mais la croissance résisterait en 2025 (+0,7 % en 2025) et croîtrait (+1,0 % en 2026). Selon les projections du gouvernement, le déficit public pourrait atteindre plus de 5,4% du PIB à la fin de l'année, et jusqu'à près de 4,7% à l'issue de l'exercice 2026. Le gouvernement cherche à redresser les comptes publics, avec un effort de chacun.

### Croissance

**2025 : + 0,7 %**  
**2026 : + 1,00 %**

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3 ème trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

### Inflation

**2024 : +2.0%**  
**2025 : +1.1 %**  
**2026 : +1.3%**

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025. L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par

- la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,

- la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

## Déficit public

**2024 : -5,8 %**

**2025 : 5,4 %**

**2026 : -4,7 %**

## Emploi

Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent (-60 600 emplois après +43 400 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'alternance ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé. Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4 ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).

Le taux de chômage (BIT) est resté stable au 2 ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

## LOI DE FINANCES 2026 : L'objectif est simple : il s'agit de ramener le déficit sous les 3 % du PIB d'ici 2027

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter. Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026, une cible qui paraît ambitieuse compte tenu des nombreux aléas d'ici à l'adoption complète du budget. L'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu 6 gouvernements depuis début 2024. La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement, le Premier ministre ayant indiqué vouloir renoncer à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. En cas de retard ou de chute du Gouvernement, une loi spéciale pourrait être mise en place dans l'attente d'un budget complet, comme cela a été le cas l'an passé. Le recours à des ordonnances est également évoqué, mais cette possibilité n'a jamais été utilisée par le passé.

### ➤ Transferts financiers de l'Etat aux collectivités

Ils atteignent 107,9 milliards € hors fractions compensatrices de TVA en contrepartie de réformes fiscales (47 milliards €) dans le PLF 2026 à périmètre courant, en hausse de 3 % (+ 3 milliards €) par rapport à la loi de finances initiale (LFI) 2025.

### ➤ Concours financier de L'Etat

Les concours financiers de l'État de 53,4 milliards € selon le PLF 2026 ( 53.5 milliards d'€ en 2025) totalisent tous les prélèvements sur recettes (PSR) de l'État au profit des collectivités locales ainsi que les crédits du budget général relevant de la mission « relations avec les collectivités territoriales » (RCT\*). Ces concours financiers sont en diminution par rapport à 2025 exclusivement en raison d'une baisse des PSR. Si l'on retire la fraction de TVA affectée en 2018 aux régions, réintégrée à compter de 2026 à la DGF, ces PSR s'élèvent à 44,3 milliards € (- 2 % par rapport à 2025).

- **DGF** : Le projet de Loi de Finances prévoit une stabilité de la DGF.

#### - **Nette diminution du fonds vert**

Le PLF prévoit que le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé aussi fonds vert, soit de 840 millions € en 2026. Pour rappel, il était de 2 milliards € en 2023 (année de création du fonds), de 2,5 milliards € en 2024 et de 1,15 milliard € en 2025.

#### ➤ **Stabilisation en valeur au titre de 2025 des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) affectées aux collectivités locales**

Au fil des années, les collectivités locales ont perçu des fractions de TVA nationale en lieu et place de la perception d'impôts locaux (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe d'habitation sur les résidences principales) ou de dotation (DGF des régions). La compensation prend la forme d'une fraction de TVA nationale figée qui donne lieu à un montant reversé chaque année en fonction du montant de TVA nationale.

La LFI 2025 a exceptionnellement figé le montant 2025 sur le montant perçu en 2024, la dynamique de TVA est ainsi conservée sur le budget de l'État pour associer les collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. Cet article propose qu'à compter de 2026 la fraction de TVA versée à chaque collectivité locale au titre de l'année comprenne bien la dynamique de la TVA mais que cette dernière, si elle est positive, soit minorée du taux d'inflation de l'année précédente. Il est précisé que pour autant la dynamique ainsi calculée ne peut pas être négative.

#### ➤ **Ajustement de la mise en œuvre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation**

Le PLF reporte d'un an (de 2026 à 2027) la prise en compte de la révision dite "sexennale" des valeurs locatives des locaux professionnels qui servent au calcul des impôts fonciers auxquels sont assujetties les entreprises. Les dispositions du PLF prévoient aussi un nouveau dispositif de lissage, sur six ans, des variations de cotisations – à la hausse comme à la baisse –, qui prend le relais de celui qui prend fin le 31 décembre prochain.

Le calendrier de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation est lui aussi reporté, le but étant de "tirer tous les enseignements" de l'actualisation des paramètres des valeurs locatives des locaux professionnels. Ainsi, les commissions départementales des valeurs locatives arrêteront en 2030, et non 2027, les paramètres des valeurs locatives des locaux d'habitation.

#### ➤ **Instauration et affectation d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales :**

Afin que les collectivités territoriales contribuent à l'effort de redressement des finances publiques et pour accentuer la péréquation entre collectivités, cet article propose la création d'un prélèvement sur les montants d'imposition qui leur sont reversés à partir de 2025. Sont concernées les collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal du compte de clôture 2023 sont supérieures à 40 millions €. Sont exclues les Communes.

#### ➤ **GESTION RH :**

- Cotisation retraite CNRACL : Hausse de 3 points par an jusqu'en 2028
- BUDGET 2026 : Plafonnement des ressources du CNFPT

## **LA COMMUNE DE VILLARS LES DOMBES : SITUATION ET ORIENTATIONS**

## 1- RESULTATS 2025 provisoires

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Résultat 2025 Report 2024	Clôture	Résultat 2025 Report 2024	Clôture
Commune	658 134.75€ + 821 461.55 €	1 479 596.30€	159 939.91€ <span style="color:red">-442 441.67 €</span>	<span style="color:red">- 282 501.76*</span>
Assainissement	64 725.58€ + 378 675.28 €	443 400.86 €	34 764.78€ 189 315.31€	224 080.09 €
Cinéma	<span style="color:red">-3238.37 €</span> 40 087.80€	36 849.43 €	8 778.36 € 3 127.84€	11 906.20 €

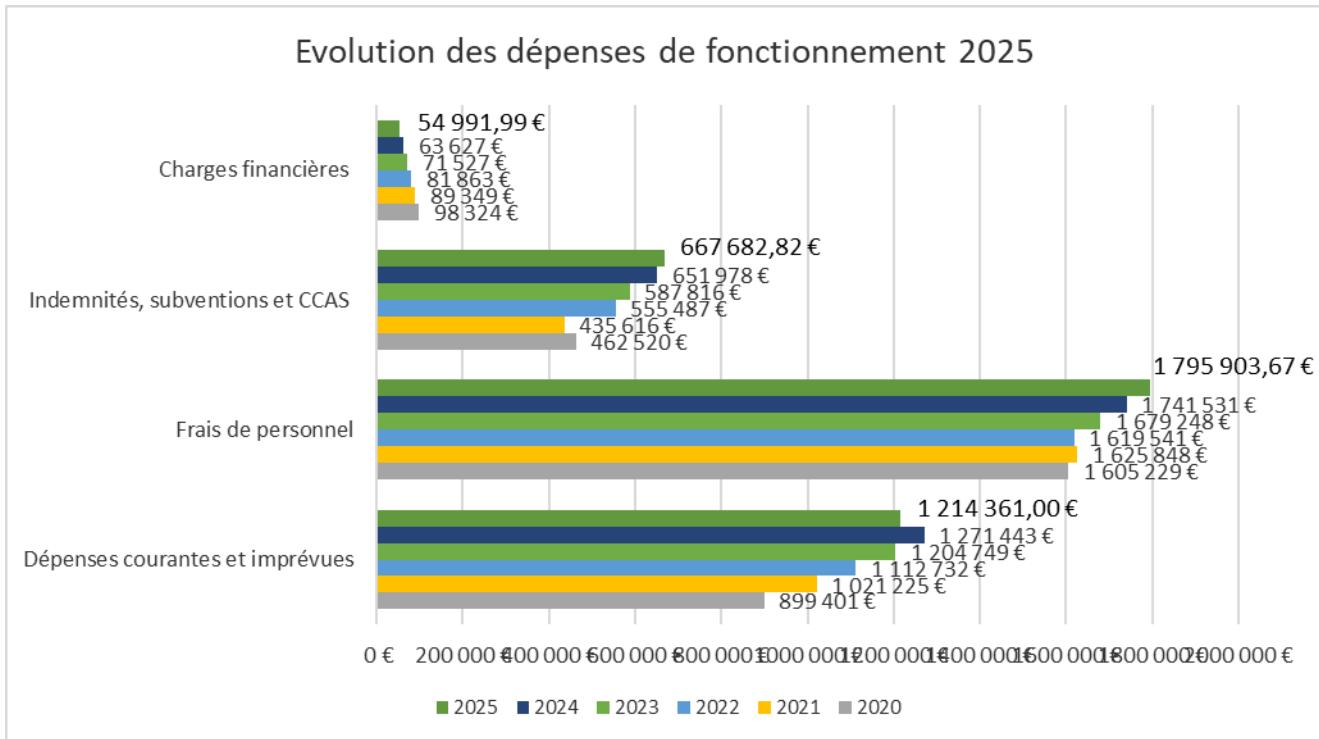
\*Montant à autofinancer

## 2- FONCTIONNEMENT 2025 (provisoire)

### 2.1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2025, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0.33 % (hors opération d'ordre), pour un total de dépenses réelles de **3 740 819 €**.

Cha- pitre	Libellé	2024		2025		Evolution
		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	PREV CFU 2025	
11	<b>Charges à caractère général</b>	1 456 881	1 271 443	<b>1 301 024</b>	<b>1 214 361</b>	-4,49%
12	<b>Charges de personnel</b>	1 799 394	1 741 530	<b>1 795 903</b>	<b>1 795 904</b>	3,12%
14	<b>Atténuation de produits</b>	2 700	1 508	<b>4 560</b>	<b>3 857</b>	155,77%
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	702 003	650 471	<b>665 659</b>	<b>667 682</b>	2,65%
66	<b>Charges financières</b>	63 427	63 427	<b>54 992</b>	<b>54 992</b>	-13,30%
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	3 626	230	<b>3 400</b>	<b>3 023</b>	
68	<b>Dotations aux provisions</b>	1 500	0	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>		<b>4 029 531 €</b>	<b>3 728 609 €</b>	<b>3 826 538</b>	<b>3 740 819</b>	0,33%
42	<b>Opération d'ordre transfert entre sections</b>	430 968	452 424	<b>399 821</b>	<b>393 271</b>	
<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 407 368 €</b>		<b>912 581</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>5 867 867</b>	<b>4 181 033</b>	<b>5 138 940</b>	<b>4 134 090</b>	



### ➤ **DEPENSES COURANTES ET IMPREVUES**

**Les charges à caractère général sont en baisse de 4.4%**

#### Energie

##### **Evolution dépense d' Electricité et combustible**

2025	2024	2023	2022	2021
130 355	185 942	102 422	123 948	77 484.43

##### **Combustible**

2025	2024	2023	2022	2021
131 455	146 777	223 227	107 930	97 436

### ➤ **CHARGES DE PERSONNEL**

Il est constaté une augmentation de 3.12%, dû notamment :

- Augmentation de la valeur des tickets restaurants à 8.30 € au 1<sup>er</sup> septembre 2024 , soit impact sur l' année complète 2025 : +10 000 €
- Augmentation du recours à des contractuels entraînant l'application du versement de la prime de précarité.
- Augmentation de la CNRACL : de 31.65% à 34.65%
- GVT

### ➤ **CHARGES DE GESTION COURANTES**

- Modernisation éclairage public et ajouts points lumineux : + 9.17%
- Subventions aux associations : + 3.44 %

- dont Aide aux familles et CDL en augmentation

2023	2024	2025	
22 949,95 €	25 094,47 €	<b>23 711,25 €</b>	manque 4ème trim 25
23 457,75 €	33 458,94 €	<b>31 615,00 €</b>	manque 4ème trim 25

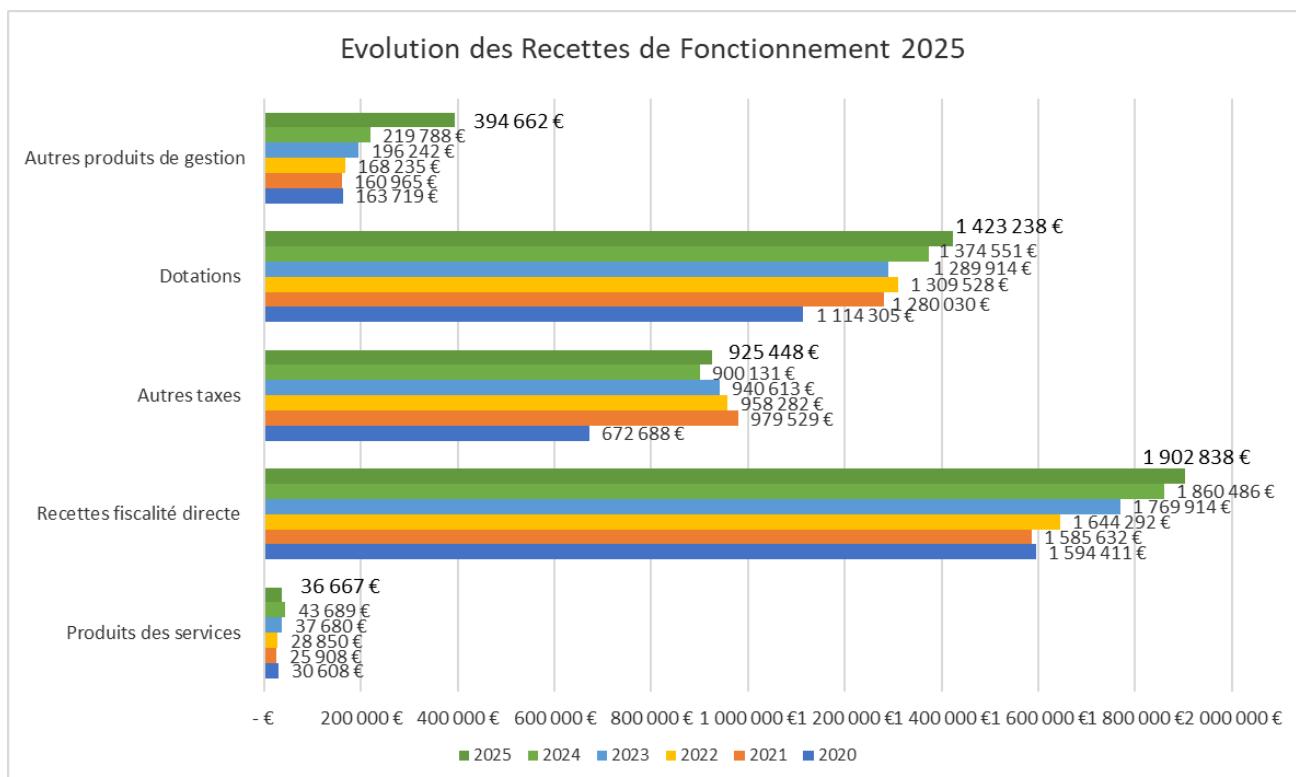
## 2.2- RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	2024		2025		Evolution
		Budget 2024	CFU 2024	BP 2025	PREV CFU 2025	
70	<b>Produits des services, domaine, vente</b>	29 700	43 688	<b>34 033</b>	<b>36 667</b>	-16,07%
73	<b>Impôts et taxes</b>	566 000	566 269	<b>566 041</b>	<b>566 041</b>	-0,04%
731	<b>Fiscalité locale</b>	2 266 000	2 194 577	<b>2 223 000</b>	<b>2 262 246</b>	3,08%
74	<b>Dotations et participations</b>	1 300 547	1 374 551	<b>1 356 225</b>	<b>1 423 238</b>	3,54%
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	195 000	219 789	<b>184 200</b>	<b>394 662</b>	79,56%
13	<b>Atténuation de charges</b>	35 500	19 875	<b>6 500</b>	<b>18 297</b>	-7,94%
77	<b>Produits exceptionnels</b>	200	23 134		<b>891</b>	-96,15%
<b>TOTAL Recettes réelles</b>		<b>4 392 947 €</b>	<b>4 441 883 €</b>	<b>4 369 999</b>	<b>4 702 042</b>	<b>5,86%</b>
42	<b>Opération d'ordre transfert entre sections</b>	52 120	32 906	<b>11 798</b>	<b>31 866</b>	
<b>002 RESULTAT REPORTÉ</b>		<b>1 422 801 €</b>	<b>1 422 801 €</b>	<b>821 462</b>	<b>821 462</b>	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>5 867 868</b>	<b>5 897 590</b>	<b>5 203 259</b>	<b>5 555 370</b>	

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 5.86% (hors opération d'ordre), pour un total de recettes de 4 702 042 €. Le sinistre relatif à la toiture du bâtiment annexe a été indemnisé à hauteur de 174 000 €.

Hors sinistre, produits exceptionnels et hors opération d'ordre, cela représente une augmentation de 1.92% %.

- Augmentation de 5.11% de la fiscalité directe, dû en grande partie à l'évolution des bases locatives



## ➤ LA FISCALITE

### Fiscalité 2025

Taxe	Base	Taux	Produit
TH*	231 131 €	12,29 %	28 406 €
TFB**	6 256 341 €	27,44 %	1 715 256 €
TFNB	137 232 €	42,19 %	57 898 €
<b>Total</b>			<b>1 801 560 €</b>

\* TH sur les résidences principales et logements vacants.

Auquel se rajoute 94 836 € au titre du coefficient correcteur (transfert TFB département), soit un montant de 1 896 396 €.

### Prévisions fiscales 2026:

Au 1er janvier 2025, les prévisions de revalorisation des bases d'imposition se situent à 0.8 %.

Taxe	Base	Taux	Produit
TH*	232 980 €	12,29 %	28 633 €
TFB	6 306 392 €	27,44 %	1 730 474 €
TFNB	163 930 €	42,19 %	69 162 €
<b>Total</b>			<b>1 828 269 €</b>

Auquel s'ajoutera le transfert de la TFB du département estimé à 95 000€ soit un montant prévisionnel attendu de **1 923 269 €**

## ➤ LES DOTATIONS DE L'ETAT

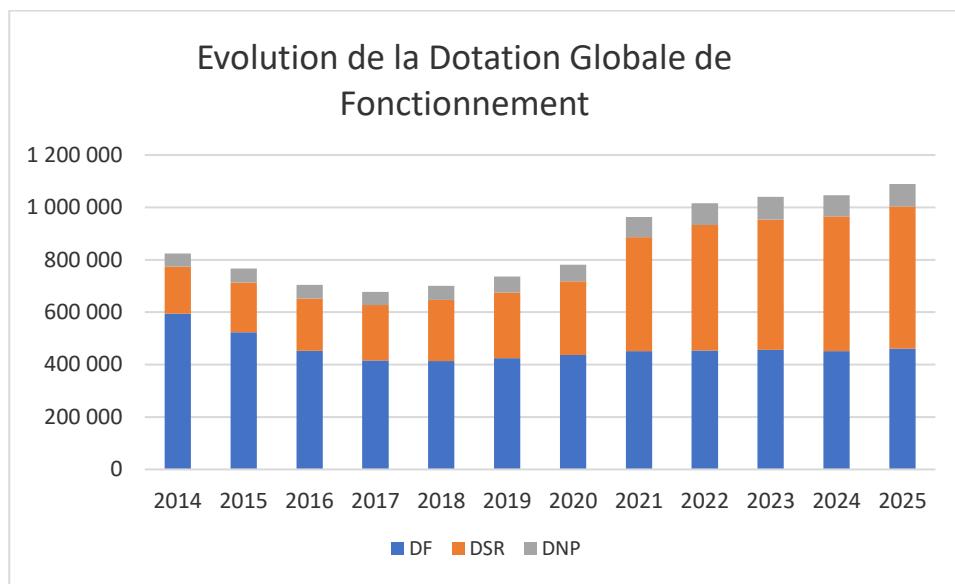
### La Dotation Globale de Fonctionnement

Evolution de la DGF en 2025 de + 4.07%.

La Dotation forfaitaire : +2.1%

La Dotation de Solidarité Rurale : + 5.44%

La Dotation Nationale de Péréquation : + 6.14%



*Les dotations de l'État en fonctionnement (DGF-DSR-DNP)*

### La Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement

En 2025, les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement directement perçues par la Commune s'élèvent à **227 669 €** contre **195 873 €** en 2023.

Le nombre de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) progresse avec 79 dossiers en 2025, contre 68 en 2024.

### Dotations pour les titres sécurisés

En 2025, la Commune a traité 2 207 titres, et a perçu une dotation de 17 845€ au titre de 2024.

**En 2024 :**

Titres remis : cni 1411 / passeport 1102 / total : 2513

En 2025 : Titre remis : CNI : 1 258 Passeport : 949

### Fonds de compensation de la TVA

#### FCTVA 2025 :

- 5 986 € en fonctionnement.
- 123 047 € en Investissement

#### PREVISIONS 2026 :

- En fonctionnement : 5 000 €
- En Investissement : 314 000 € estimé

## Attribution de compensation communauté de communes

La commission intercommunale locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est chargée de définir l'attribution de compensation des communes en fonctions des compétences transférées à l'intercommunalité.

➔ 2025 : 566 041 € en fonctionnement et 62 494 € en investissement.

## 3- INVESTISSEMENT 2025

### ➤ Principales opérations d'investissements 2025

Opé	Libellé	Dépenses	RAR Dépenses	Subventions	RAR Recettes
230	Bâtiments divers	33 266	6 110		
240	Voirie	108 423	66 622	5 802	
255	Cimetière	35 004	16 362		
256	Matériel Divers Commune (informa	51 990	7 432		
270	Matériel et logiciel informatique	8 215			
278	Gymnase	16 638	616		
279	Toiture et éclairage tennis couvert	44 501	11 530		
288	Tribune du Rugby	258 440	25 947		
322	Mise aux normes électriques	9 782			
307	Modification n°2 PLU (finalisation)	8 633	1 800		
313	Vidéoprotection	0			
331	Centre social (MOE+Etude)	400 275	220 516	51 062	
334	HAISSOR : Château d'Eau	100 470			
335	Extension école élémentaire	1 212 988	74 795	323 385	129 256
336	Place VERDUN	116 183	4 897		
337	LIAISON PARC DES OISEAUX/GARE (diag)		4 680		
<b>TOTAL OPERATIONS</b>		<b>2 404 808</b>	<b>441 307</b>	<b>380 249</b>	<b>129 256</b>

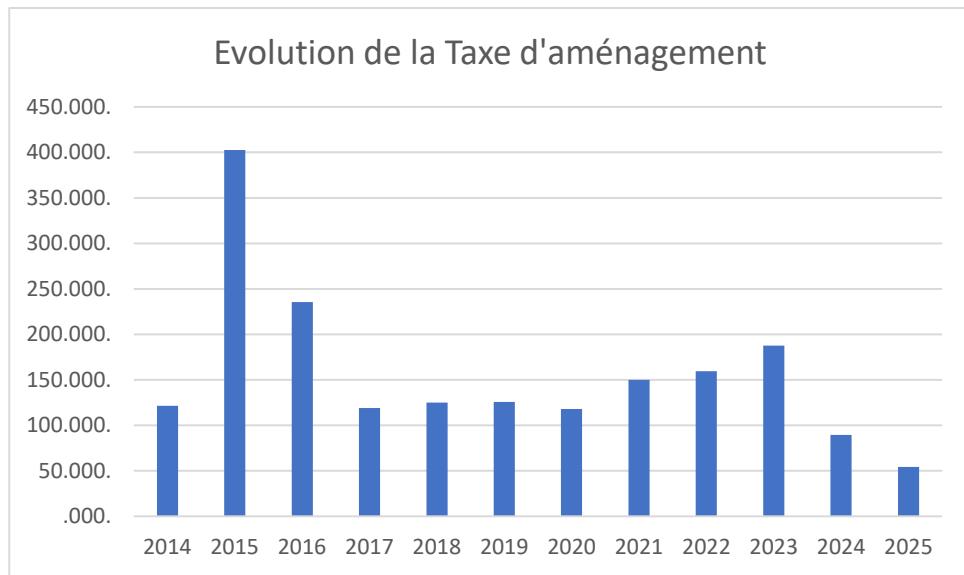
### ➤ Principales recettes d'investissements 2025

## Taxe d'aménagement

Depuis le 1er septembre 2022, le redevable doit déclarer les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans les 90 jours suivant la date d'achèvement des travaux. Le premier titre est émis 90 jours après l'exigibilité de la taxe, et le second titre 6 mois après l'émission du premier.

La déclaration de la taxe d'aménagement doit être effectuée directement auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant la réalisation définitive des travaux, via le service « [Gérer Mes Biens Immobiliers](#) » sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), selon les conditions de l'article 1406 du Code Général des Impôts.

Montant des TA 2025 : **54 311.59 €** contre 95 185 € budgétés .



### Evolution des autorisations d'urbanisme

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DP (Déclaration Préalable)	104	118	144	124	167	159
DP de division	7	12	9	8	2	2
dont nombre de parcelles (lots)	8	16	9	10	6	2
PCMI (Maison Individuelle)	73	42	23	20	14	19
PC	5	17	21	20	5	9
PA (Permis d'Aménager) - Lotissements	0	2	2	1		
dont nombre de parcelles (lots)		16	2	2		
PD (Permis de Démolir)	0	3	3	1	3	1
DIA	139	83	104	64	68	79
CU	114	87	100	53	64	87
	442	364	417	303	329	356

### Dotation pour la protection et valorisation des aménités rurales

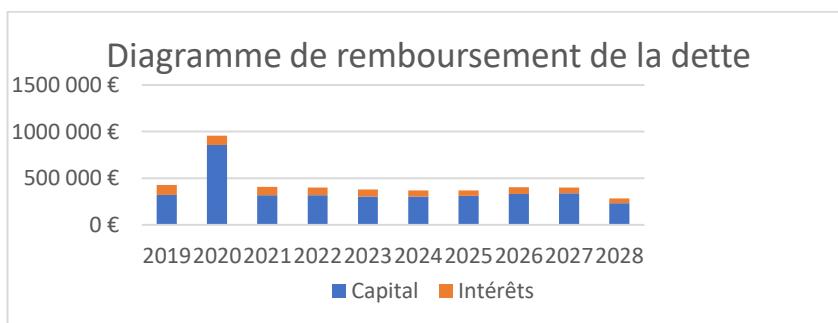
La Commune a perçu 41 230 € au titre de cette dotation.

## 4-Endettement de la Commune

Pour financer ses investissements, et notamment l'école élémentaire et la tribune de rugby, la Commune a eu recours à un emprunt d'un montant de 1 030 000 € en 2025.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026

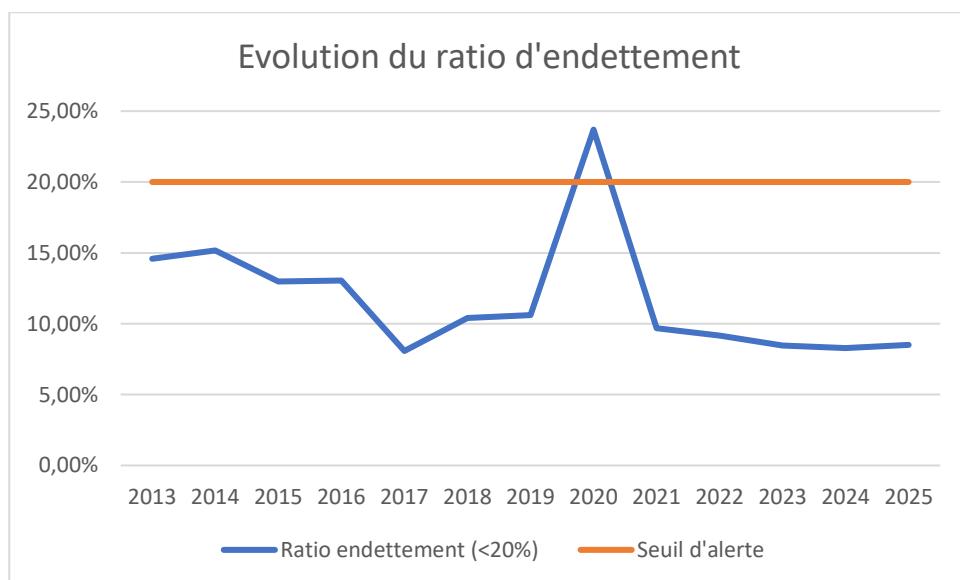
Budget	Capital restant dû	Intérêts	Amortissement	Annuité
Principal	3 412 420 €	70 994.47 €	331 125.39 €	402 119.86 €
Assainissement	582 572 €	7 488.51€	41 592.85 €	49 081.36 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 994 992 €</b>	<b>78 482.98 €</b>	<b>372 718.24€</b>	<b>451 201.22 €</b>



## 5- Les ratios

### ➤ Le ratio d'endettement

Il mesure le poids de la dette dans les recettes réelles de la commune.



En 2025, il correspond à 7.85 % des recettes réelles de la commune.

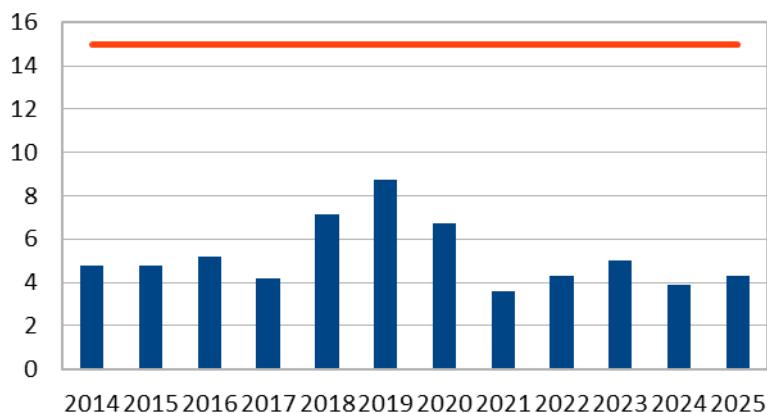
## ➤ La capacité de désendettement

Elle détermine le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement l'encours de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute à valeur constante. Ainsi au 31/12/2025, la charge de la dette représente 3 412 420 € et l'épargne brute 790 093 €, ainsi la capacité de désendettement est de :

$$\rightarrow 3\,412\,420 / 790\,093 = 4.32 \text{ années}$$

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

### Capacité de désendettement



## ➤ Autres Ratios : Comparatif de la Commune au sein de la strate

Population 2025 au 1<sup>er</sup> janvier : 5226 hab –

BUDGET PRINCIPAL	Ratio	Moyenne nationale de la strate 5000-10 000 hab (DGCL- 2024)	
		2024	2025
RECETTES	Impôts directs / habitant	356 €	364.10 607 €
	Dotation / habitant (DGF,DSR,DNP)	199 €	208 163 €
	Recettes réelles de fonctionnement / habitant	849,91 €	905.68 1350
DEPENSES	Équipement brut / habitant	199 €	460.25 441 €
	Dépenses de personnel (en % dépenses de fonctionnement)	46,64 %	47.57% 57.06
	Dépense de personnel / habitant	329 €	340 628 €
	Dépenses de fonctionnement / habitant	697,85	706.29 1 101 €
	Encours de la dette / habitant au 31/12	516 €	653 755 €

## 6- Projections 2026 budget principal

### ➤ Principales opérations d'investissements envisagées

Remboursement emprunts long terme : 331 125.39 €  
 Annuités portages EPF: 29 000 €

Opé	Libellé	Dépenses	Subventions
226	Achat Véhicule ST	25 000	
230	Bâtiment divers (Chaufferie, Etanchéité SP, Clim, Réfectoire, volet roulant Maison Asso)	182 000	
240	Sentier Pierre POIVRE (Pompier/ Parc des Oiseaux)	125 000	2 340
240	Voirie ( Panneaux lumineux, Rte de Birieux, Chalamont...)	143 000	
256	Matériel divers Commune, Asso, Eqpmnt Sport (Matériel ST, Eventuelle remise en route BCD, Equipmt médiathèque, matériel école	53 000	
270	Matériel et logiciel Informatique	8 500	
304	Bâtiment sportif (aérotherm, éclairage rugby	79 200	94 619 (tribunes)
322	Mise aux normes électriques	10 000	
307	Révision PLU et étude environnementale	68 000	
313	HAISSOR (gaz, Rd Point..)	37 300	
331	Centre Social MOE	245 516	250 000 (30% des subventions notifiées)
331	Centre social (Travaux 1ère tranche)	1 990 000	
335	Cimetière	25 000	
<b>TOTAL OPERATIONS</b>		<b>2 991 516</b>	<b>348 292</b>

Le montant prévisionnel des principaux investissements envisagés pour 2026 est évalué à 2 991 516 € TTC.

### ➤ Evolution Financière Prévisionnelle 2026-2028

Compte tenu des projets d'investissement inscrits au PPI au 31/12/2025, et notamment le lancement de l'opération du Centre Social, un nouveau recours à l'emprunt est envisagé en 2026, évalué à 2 300 000 €

Coût global Centre Social au 31/12/2025 (\* hors Lot : Enduits de façade)

C.SOCIAL	MONTANT TTC TRAVAUX		SUBVENTIONS ACQUISES	
MOE	485 220	DETR		
ETUDE	93 426	REGION		456 000
TRAVAUX	3 633 400	CD01 1ère tranche		90 000
		CCD		188 173
		CAF		100 000
		ADEME Etude		39 340
		ADEME Travaux		
	<b>4 212 046</b>			<b>873 513</b>

Synthèse	2025	2026	2027	2028
Dépenses réelles de fonctionnement	<b>3 737</b>	3 833	3 960	4 017
Recettes réelles de fonctionnement	<b>4 705</b>	4 554	4 584	4 625
<b>Epargne brute</b>	<b>794</b>	<b>721</b>	<b>624</b>	<b>608</b>
Remboursement en capital	<b>314</b>	331	386	280
<b>Epargne nette</b>	<b>480</b>	<b>390</b>	<b>238</b>	<b>328</b>
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	<b>620</b>	656	774	614
Dépenses d'équipement	<b>2 425</b>	3 087	1 758	1 092
<b>Besoin de financement brut</b>	<b>1 805</b>	<b>2 431</b>	<b>984</b>	<b>479</b>
Emprunt nouveau	<b>1 030</b>	2 300	0	34
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-148</b>	<b>232</b>	<b>-774</b>	<b>-116</b>
Résultat reporté	<b>1 307</b>	1 159	1 390	616
<b>Solde global de clôture</b>	<b>1 159</b>	<b>1 390</b>	<b>616</b>	<b>500</b>
<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>3 411</b>	<b>5 380</b>	<b>4 994</b>	<b>4 748</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>4,3</b>	<b>7,5</b>	<b>8,0</b>	<b>7,8</b>

## 7- Les budgets annexes

### ➤ Assainissement

Aucun travaux n'ont été réalisés en 2025 sur le budget assainissement.

Pour l'année 2026, est projeté pour un montant prévisionnel de travaux de 295 000 € HT la phase 3 « Autières »:

- Le séparatif Rue Henri Dunant
- Le séparatif Rue du Bugey
- La traversée en séparatif de la RD83

Ainsi que divers travaux :

- Reprise AV Pierre Desplanches
- Branchement Forains Avenue des Nations
- Impasse des Tuyas
- Clapet anti retour sur DO6

Pour un montant estimé à 46 225 € HT

### ➤ Cinéma

La subvention pour contrainte de service public de l'année 2024 a été versée en 2025 à hauteur de 45 698 €.

#### [Evolution de la fréquentation](#)

2021	2022	2023	2024	2025
398 séances	648 séances	618 séances	698 séances	651 séances
5 579 entrées	7 909 entrées	8 599 entrées	11 873 entrées	7 725 entrées